

CUERS'MAG

ENSEMBLE DESSINONS L'AVENIR

#04

SEPTEMBRE
2022

Cuers fait sa rentrée



CUERS



SOMMAIRE

- 03 Édito
- 04 Compte administratif 2021
- 06 Budget 2022
- 08 Principales réalisations et projets 2021 - 2022
- 10 Travaux
- 12 Allo Mairie fête son 1er anniversaire
- 13 Amélioration de l'accueil
- 14 Regroupement des bureaux de vote
- 15 Cuers au fil de l'eau

- 16 Festivités 2022
- 18 Forum des associations / Animations et sorties seniors
- 19 Accueil de loisir / Signature du projet éducatif de territoire
- 20 Modification N° 2 du plan local d'urbanisme / Un nouveau plan de circulation à l'essai
- 21 Zone agricole protégée ZAP
- 22 Notre collectivité s'engage pour le développement du vélo et des transports collectifs
- 23 Ville basse température l'été
- 24 Seniors : la semaine bleue / Élection du Conseil municipal des jeunes
- 25 Cuers ville active et spotive / Cuers territoire durable
- 26 Expression libre
- 27 État civil
- 28 Programme de Noël



La 3^{ème} saison des Cuers'tivales s'est clôturée en apothéose avec le premier spectacle de drones vu dans le Var, qui s'est déroulé le 30 août dernier et auquel vous avez assisté nombreux, parmi les 5000 personnes présentes. Mais c'est tout l'été que Cuers s'est animé, grâce à tous, profitant de festivités riches et variées. Une belle réussite au vu des sourires et de l'affluence qui ne se sont pas démentis tout au long de la programmation. Un succès qui est le fruit d'un travail collaboratif.

Comme vous avez pu le constater, ces moments festifs se sont déroulés au cours d'un été désormais considéré comme le 2^{ème} plus chaud jamais enregistré en France et en Europe. Cuers l'a subi de plein fouet avec un pic de chaleur à 38° dès la mi-juin ! Personne ne peut rester indifférent aux températures que nous supportons ainsi qu'à l'absence d'eau. C'est pourquoi j'ai souhaité accélérer notre action sur le développement durable. La ville s'est d'ores et déjà engagée dans deux démarches fortes pour ces prochaines années :

- Cuers ville basse température l'été
- Cuers, ville écEAUnome

J'aurais l'occasion de vous présenter dans le détail ces dispositifs.

Mais place à la rentrée, Septembre est le mois du retour sur les bancs de l'école pour les jeunes cuersois ou dans nos crèches pour les plus petits. Tous les travaux d'amélioration que nous avons programmés ont été réalisés durant l'été par nos services techniques ainsi que la pose de l'ensemble des tableaux numériques dans les classes.

Les services municipaux désormais restructurés, montent en charge en qualité comme en quantité pour le plus grand bénéfice des Cuersois et Cuersois comme le montrent les enquêtes de satisfaction auxquelles plus de 200 personnes ont répondu.

Cette rentrée sera aussi placée sous le signe de la propreté, une campagne de sensibilisation puis de répression sera prochainement menée, contre tous les comportements inciviques sur l'espace public. Un grand chantier est face à nous et nous relèverons ensemble le défi !

Je vous laisse donc dès à présent, prendre connaissance de ce nouveau bulletin et découvrir le travail accompli durant ces derniers mois.

Bonne lecture et comptez sur moi pour faire réussir Cuers

Bernard MOUTTET

Maire de Cuers

Vice-Président de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures

2021 UN COMPTE ADMINISTRATIF



Malgré la crise sanitaire et un budget contraint au regard du contexte économique difficile, la ville de Cuers, poursuit sa démarche d'expérimentation de la certification de ses comptes.

Sur le plan national et parmi les 25 collectivités à avoir été retenues dans ce dispositif, la ville de Cuers, de par sa strate entre 10 000 et 20 000 habitants, s'inscrit seule dans cette démarche et est de plus l'unique collectivité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lors du conseil municipal du 30 juin dernier, la ville de Cuers, saluée par le commissaire aux comptes du Cabinet Grant Thornton pour « le degré de maturité du contrôle interne » le jugeant, ainsi « très satisfaisant » a fait part de son opinion sur les comptes 2021 de la ville à savoir : certification des comptes 2021*.

Si la ville s'est inscrite dans cette volonté d'assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes en vue d'une certification de ses comptes, elle souhaite avant tout répondre à sa première mission celle d'une gestion efficiente des services à l'usager.

*Certification des comptes 2021 actée par le commissaire aux comptes qui note d'ores et déjà des « avancées très significatives ».



RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION DES COMPTES

- Établir un nouveau processus de contrôle des comptes locaux
- Fiabiliser nos états financiers et de développement du contrôle interne
- Assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes de la collectivité

TRANSPARENCE DES COMPTES PUBLICS MAITRISE DES RISQUES PERFORMANCE OPERATIONNELLE

Une collaboration privilégiée et qualitative avec :

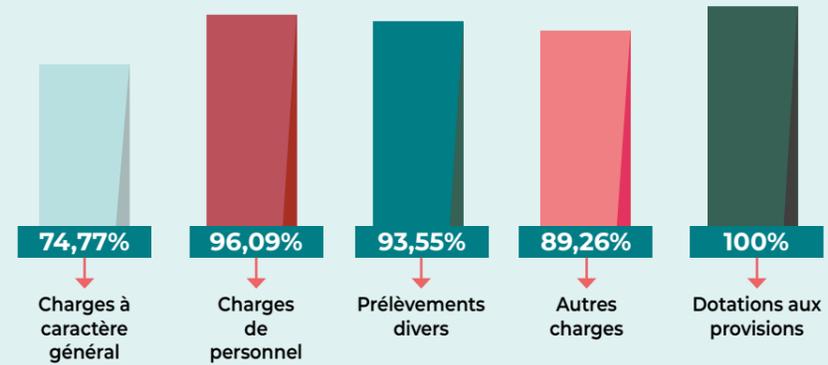
- La Chambre Régionale des Comptes (CRC)
- La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)
- La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Le Commissaire aux Comptes du Cabinet Grant Thornton



SYNTHESE CA 2021

Réalisé des dépenses réelles de fonctionnement

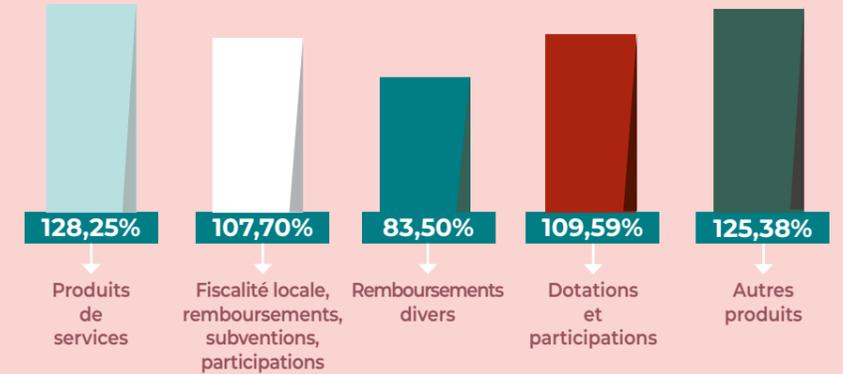
88,46 %



- Maitrise des dépenses
- Soutien financier au monde associatif pour un montant prévu de 80 000€ et de 650 000€ pour le CCAS

Réalisé des recettes réelles de fonctionnement

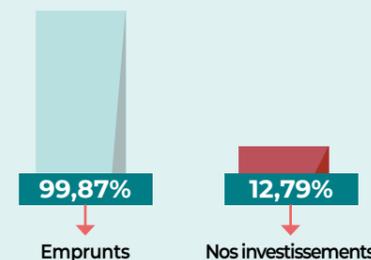
108,71%



- Pas d'augmentation d'impôts

Réalisé des dépenses réelles d'investissement

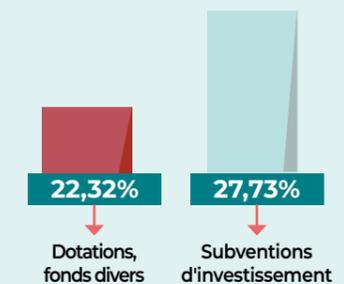
20,45%



- Pas de nouvel emprunt

Réalisé des recettes réelles d'investissement

25,76%



- Poursuite de recherches de financement

BUDGET 2022

MAÎTRISER NOS DÉPENSES COURANTES POUR MIEUX INVESTIR !

Dans un contexte économique et financier difficile, le budget 2022 s'est élaboré et se gère dans un esprit de rigueur et de grande qualité.

BUDGET PRIMITIF 2021 : 30 722 K€

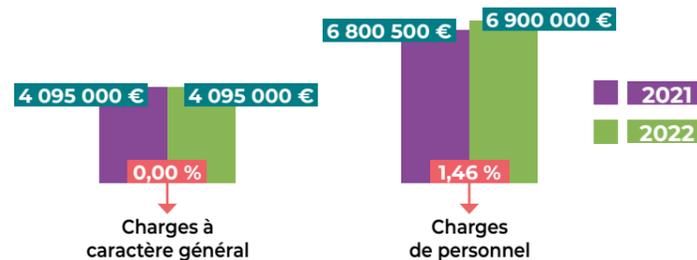
12 172 K€ d'investissement

18 550 K€ de fonctionnement

Dans ce contexte, la ville met tout en œuvre pour poursuivre sa stratégie financière tout en préservant la qualité de vie des Cuersois.

- Pas d'augmentation d'impôts
- Pas de recours à l'emprunt
- Optimisation des ressources financières
- Augmentation notre capacité d'autofinancement
- Montée en puissance de notre programme d'équipement

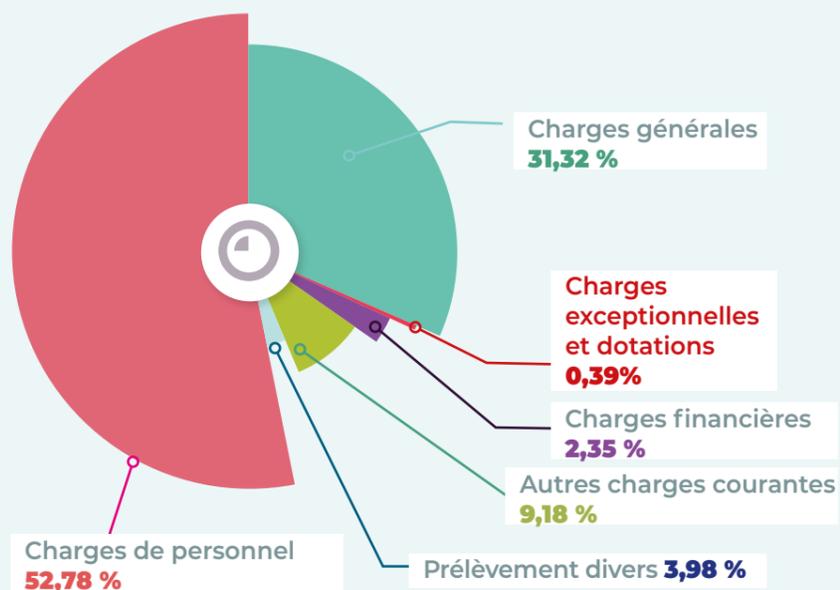
MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 18 550 K€

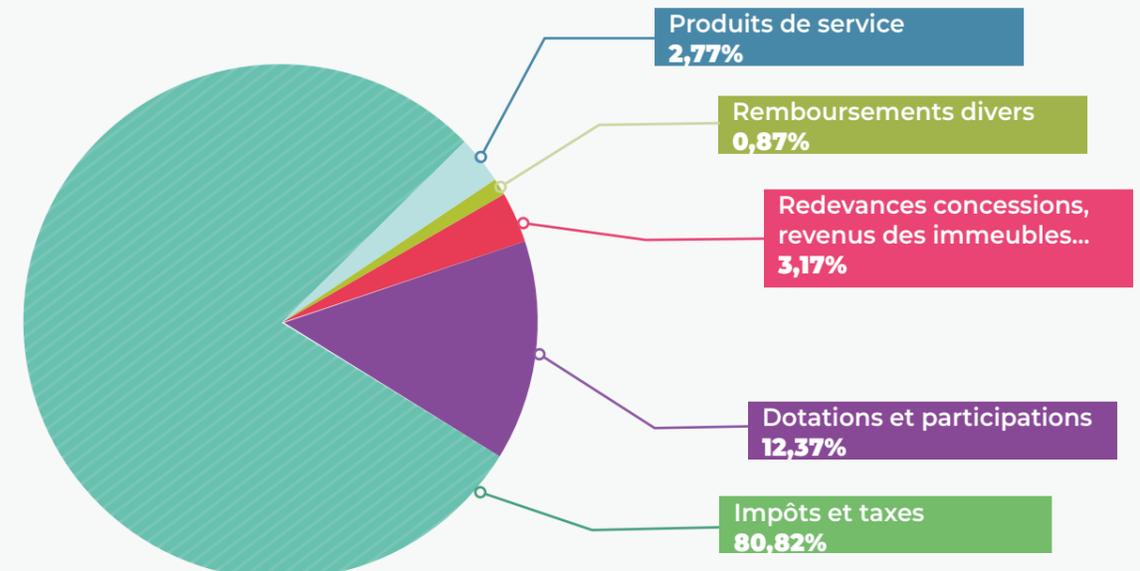
RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

- Soutien financier au monde associatif pour un montant prévu de **73 820€** et **745 000€** pour le CCAS
- Pas d'augmentation des charges générales
- Maîtrise des charges de personnel : **+1,46%**



TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 18 550 K€

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

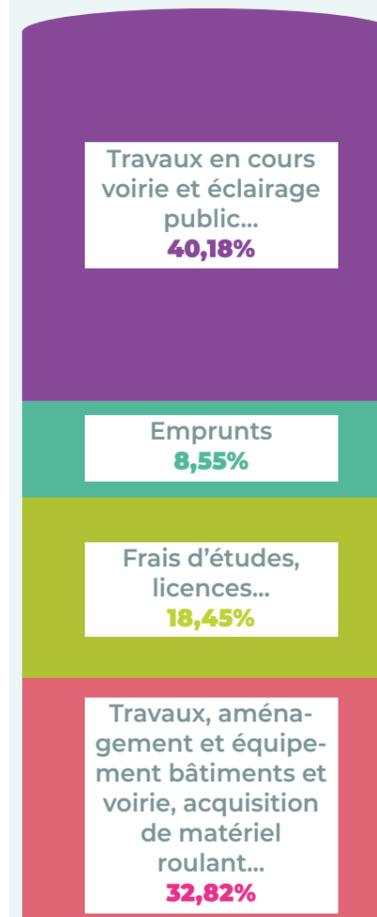


- Pas d'augmentation d'impôts
- Optimisation des recettes

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 12 172 K€

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

- Pas d'augmentation de la dette
- Création d'infrastructures nouvelles indispensables et rénovation de nos infrastructures existantes
- Programmation Pluriannuelle des dépenses d'Investissement



AU 1^{ER} JANVIER 2022, L'ENCOURS DE DETTE VILLE S'ÉTABLIT À 12.3 M€ CONTRE 13.2 M€ L'AN DERNIER. LA COMMUNE A DONC POURSUIVI SON DÉSENDETTEMEN EN 2021 ET DISPOSE D'UNE DETTE LARGEMENT SÉCURISÉE.



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS ET PROJETS 2021 ET 2022

Si la volonté municipale est de remettre à niveau progressivement la ville avec un effort considérable et historique sur les travaux d'entretien bâtiments et voirie de près de 4 M€ en 2022, d'autres actions ont été menées entre 2021 et 2022.



2021

NOS TRAVAUX

- Construction d'un pigeonnier
- Rénovation avenue des Bousquets avec MPM
- Lancement de l'opération Jean Jaurès
- Lancement de l'opération Rocofort
- Lancement du marché de performance énergétique
- Rénovation peinture Marcel Pagnol et Jean Moulin



NOS DÉMARCHES

- Numérisation des écoles
- Lancement d'une Zone Agricole Protégée (ZAP)
- Aide à l'acquisition des vélos électriques
- Appel à Manifestation d'intérêt pour un parc photovoltaïque à la carrière
- Appel à manifestation d'intérêt pour un centre de compost bio déchet
- Obtention de la deuxième fleur (Label villes et villages fleuris)
- Création d'un pass jeunesse
- Mise en place des rdv en ligne (service population)
- Création du service « Allo Mairie »



NOTRE GESTION

- Relance des Obligations légales de débroussaillage (OLD)
- Renouvellement de plusieurs délégations de Service Public (DSP) :
 - Eau
 - Assainissement
 - Cantine
 - Centre de loisirs et garderies



2022

NOS TRAVAUX

- Travaux de rénovation des bâtiments et de la voirie environ 4 M€
- Poursuite de l'opération de rénovation et d'extension du groupe scolaire JJaurès (+ 9 M€) dont 250 000€ pour 2022
- Poursuite de l'opération de rénovation de l'éclairage public (+ de 3M€) dont 400 000€ pour 2022
- Poursuite de l'opération entrée de ville (525 000€) dont 150 000€ pour 2022
- Poursuite de l'opération Equipement scénique pôle culturel pour 255 000€
- Travaux ADAP* (Agenda d'Accessibilité Programée) pour 20 000€
- Restructuration du Complexe Sportif Rocofort (1 900 000€) dont 100 000€ pour 2022
- Rénovation des terrains de tennis (160 000€) dont 40 000€ pour 2022
- Aménagement autour de la gare (parkings / arrêt de bus sécurisé / skatepark estimés à 500 000€ dont 210 000€ pour 2022)

TRAVAUX



COUR MARCEL PAGNOL

La municipalité s'est engagée à embellir le cadre de vie des Cuersois et par conséquent, celui des plus petits aussi. C'est pourquoi, pendant les vacances scolaires des travaux au sein de l'école Marcel Pagnol ont été réalisés. Dans la cour de récréation, un toboggan a été démonté et sera repositionné dès cet été, en même temps que l'installation d'un nouveau jeu. Une structure devenue dangereuse et plus aux normes a également été enlevée. Mais aussi, pour plus de confort pour nos enfants, un revêtement de couleur claire a été posé. Ce dernier permet de limiter fortement l'effet « îlot de chaleur urbain ». Enfin, pour rester dans une démarche éco-responsable, le revêtement choisi est composé majoritairement de liant végétal (poix) et aucun produit pétrolier n'a été utilisé.

ENROBÉS À L'ADRECH DES DÉFENS

Dans l'optique d'améliorer toujours plus le confort de vie de ses administrés, la municipalité continue de réhabiliter étape par étape les quartiers de la commune. Pour le mois d'avril, des travaux de réfection des enrobés à l'Adrech des Défens ont entre autres, été engagés. Durant 4 semaines notre prestataire Eiffage (en collaboration avec Enedis) a réalisé une tranchée permettant un renforcement de l'alimentation du poste de transformation. A l'issue de cette première phase, les enrobés ont pu être repris. Les équipes ont utilisé un béton bitumeux de faible épaisseur permettant à la fois de préserver le patrimoine routier mais également de limiter les besoins en ressource non renouvelable de façon à baisser nos émissions de gaz à effet de serre. Un geste écologique tout en préservant la qualité des matériaux.



→ Inauguration du parking de la gare

GARE DE CUERS CRÉATION D'UN PARKING SUPPLÉMENTAIRE

Afin de faciliter et sécuriser les déplacements et le stationnement des usagers du train, la ville de Cuers a investi pour mettre en service un parking GRATUIT supplémentaire avec de nombreuses places en face du parking de la gare SNCF.

Dans le cadre de la réfection des voiries communales, une piste cyclable a vu le jour sur le chemin de Saint Jean, comme indiqué dans le programme électoral. La municipalité vous informe qu'il sera étudié systématiquement la possibilité de créer une piste cyclable à chaque rénovation de voirie et permettre ainsi d'assurer la sécurité de nos cyclistes.



PISTE CYCLABLE



RUE DU 8 MAI 1945

La municipalité a mandaté la société Eiffage pour la rénovation complète de la voirie de la rue du 8 mai 1945 avec la reprise des enrobés sur toute la chaussée et les trottoirs ainsi que les traverses perpendiculaires, le changement de tous les tampons d'égouts et des grilles ainsi que la reprise des bordures. D'importants travaux qui ont duré 4 semaines.



AMENAGEMENT URBAIN

Création de « zone de rencontre » permettant de prioriser l'accès aux piétons et aux cyclistes ainsi que réduire la vitesse des automobilistes à 20km/h. De plus, une attention particulière a été apportée au choix du revêtement, avec l'utilisation d'une couleur claire ce qui lui donne un pouvoir réfléchissant plus important. Par conséquent, pendant la journée, il absorbe moins de chaleur qu'un revêtement classique et en rejette moins durant la nuit, diminuant ainsi l'îlot de chaleur urbain.



ENROBÉS QUARTIER DU COLLET DE BLANC

La municipalité de Cuers continue d'engager des travaux afin d'améliorer le cadre de vie des Cuersois. C'est le quartier Collet de Blanc qui a profité récemment d'un nouvel enrobé. Un revêtement spécifique destiné aux réseaux secondaires et répondant à de multiples avantages tels que la durabilité, la souplesse ou encore la réduction du bruit a été choisi. Enfin, l'épaisseur plus fine qu'un enrobé classique a permis d'utiliser moins d'énergie fossile ce qui représente une action plus écologique tout en maîtrisant les coûts.

ALLO
MAIRIE



Allô mairie fête son premier anniversaire



Engagement de campagne, la municipalité a créé en avril 2021 le service Allô mairie, porte d'entrée des doléances des administrés et plus généralement de toutes demandes d'aide. En l'espace d'un an, ce ne sont pas moins de 2697 demandes qui ont été reçues par nos 2 agents municipaux Mireille et Saliha. A réception de la demande de l'usager, "Allo Mairie" l'oriente vers le service et veille à ce qu'une réponse soit apportée dans les 7 jours.

Allo Mairie en quelques chiffres pour un an

- 2697 demandes traitées
- Dont 994 demandes d'interventions des Services Techniques
- Délai moyen d'intervention : 20 jours
- % de demandes aux services techniques clôturées : 76%



Intervention voirie : Curage de fossé



Intervention espace vert : Élagage

Allo
Mairie

04 94 13 50 70
Ville de Cuers

L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL

+ Nouveau pour vous

Pour faciliter l'accès aux services les plus sollicités, l'accueil de la mairie s'est doté d'un serveur vocal interactif dit SVI. Ce dernier permet en tapant 1, 2 ou 3 de contacter directement Allô mairie, le service de l'urbanisme ou le service population vous faisant ainsi gagner du temps. Pour autant, car le contact humain reste important, en tapant le 4, vous serez dirigé sur l'agent d'accueil qui se fera un plaisir de répondre à vos questions ou de vous orienter dans vos démarches.

+ Nouveau pour vous

Pour faciliter la prise de rendez-vous à votre convenance, qu'il s'agisse de la réalisation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, la collectivité a mis en place un agenda accessible directement depuis le site de la ville via l'onglet « formalités » ou directement via le lien :

www.rdv360.com/Mairie/cuers/

qui vous permet de choisir et de programmer votre date de rendez-vous sans avoir à vous déplacer mais également de recevoir par mail toutes les informations nécessaires pour la constitution de votre dossier. Vous y recevrez également 48 h avant votre rendez-vous une confirmation par SMS.

+ Nouveau pour vous

La démarche qualité. Pour mieux vous servir, il nous fallait initier et développer une démarche de qualité auprès des services municipaux. Cette révolution culturelle est en marche et là encore notre priorité a été la relation avec vous, les usagers. C'est pourquoi, les services à la population sont « pilotes » et ont d'ores et déjà mis en place leurs enquêtes de satisfaction. A ce jour, plus de 200 personnes y ont répondu après leur prise en charge en mairie. Même s'il y a toujours des progrès à faire, c'est avec plaisir que nous constatons votre satisfaction puisque **91,5%**

d'entre vous recommanderaient ce service à un proche. Quelques extraits de remarques formulées qui nous encouragent à toujours faire mieux pour vous: « **expérience très positive car en matière de formalités c'est important d'être épaulé et cela a été le cas pour moi** », « **personnel agréable à l'écoute de nos demandes** », « **bienveillance, écoute et compréhension, trio gagnant.** »

⋯ Bientôt pour vous

Enfin, nous nous engageons pour toujours mieux vous servir dans la création d'un « guichet unique » aussi bien physiquement que dématérialisé. Ainsi, nous souhaitons regrouper tous les accueils pour toutes les formalités en UN SEUL LIEU, à l'HDV et mettre à votre disposition un « portail numérique famille » pour faciliter vos démarches. Ce projet est à l'étude, nous aurons l'opportunité de vous en reparler.

FOCUS SUR LES DÉLAIS POUR VOS DÉMARCHES CNI/ PASSEPORTS

À Cuers comme ailleurs, il est à constater que les délais sont longs pour renouveler ou remplacer ses papiers.

Nous comprenons parfaitement votre impatience mais il est bon de rappeler quelques vérités :

- Le problème n'est pas local mais national.
- Nous ne pouvons pas faire vos papiers sans un appareil dédié fourni par l'Etat : un DR* (Dispositif de Recueil).
- Nous n'avons qu'UN DR !
- Beaucoup de communes ont fait le choix de ne pas en avoir et envoient leurs administrés vers celles qui en ont. Conséquence : nous avons à vous servir mais à servir aussi les habitants des autres villes.
- Pour la prise de RDV même si nous faisons tout pour raccourcir vos délais d'attente, nos délais pour les RDV sont identiques à ceux des autres villes.
- Une fois le RDV pris, les papiers sont fabriqués hors commune par les services de l'Etat avec une moyenne de 11 semaines d'attente à ce jour.





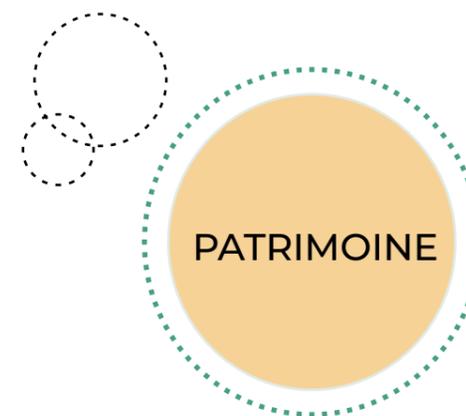
À l'occasion des élections présidentielles d'avril 2022, votre municipalité a pris l'initiative de regrouper un certain nombre de bureaux de votes au pôle culturel. Cette initiative qui a occasionné des changements importants avait pour triple objectif :

- de libérer les écoles de cette charge afin d'éviter les dégradations, les problèmes de propreté inhérents à la réception en masse de personnes dans ces établissements qu'il nous faut protéger et préserver au mieux.
- d'assurer une meilleure organisation ainsi qu'une meilleure rationalisation des moyens mis en œuvre par la ville
- de tester un service de navette pour faciliter le transport jusqu'aux bureaux de vote aux personnes à mobilité réduite

Non seulement ces 3 objectifs ont été pleinement atteints mais en plus nous avons eu le plaisir de constater que :

- beaucoup de Cuersois ne connaissaient pas le pôle culturel et ont donc eu par cette occasion l'opportunité de le découvrir et de découvrir ce que l'on y fait en matière de service public
- la bibliothèque pour laquelle nous avons organisé des « portes ouvertes » le dimanche des élections a accueilli près de 200 personnes qui l'ont pour la plupart, fréquentée pour la première fois
- beaucoup de Cuersois grâce à ce regroupement de bureaux de vote ont pu croiser des vieilles connaissances et ont eu plaisir à se retrouver

Bref une vraie réussite.



CUERS AU FIL DE L'EAU



Une grande partie des Français a passé l'été à la recherche d'un peu de fraîcheur et la question de l'eau est devenue centrale pour les années à venir. Cuers n'a été épargnée ni par la vague de chaleur ni par la sécheresse. Les Cuersois traversant le pont reliant l'îlot St Jacques aux quartiers de la Clauvade et au Pas Redon ont pu le constater avec stupeur, au vu de la scène désolante et inquiétante d'un lit de rivière à sec.

Mais ce n'est pas un phénomène forcément récent comme le montre l'ouvrage édité par l'association Culture d'Avenir « balade en toponymie cuersoise », qui rapporte que certaines années, son débit était aux abonnés absents au mois de décembre ce qui révèle à la fois sa fragilité quant aux conditions météorologiques mais aussi un déficit pluviométrique installé depuis de nombreuses années.

Alors, Meije Pan, qui es-tu ?

Affluent du Réal Martin, je suis long d'un peu plus de 12 kms et je prends ma source à une altitude de 561 mètres aux confins de Méounes et Belgentier et traverse trois communes en plus de Cuers : Méounes-lès-Montrieux, La Crau ainsi que Pierrefeu-du-Var où je rejoins le Réal Martin. Selon l'association cuersoise Culture D'avenir, mon nom pourrait s'expliquer par mes origines provençales. « Miejo » pourrait signifier en Provençal « demi » et

« Pan » serait une unité de mesure...une référence à la longueur ou la largeur du cours d'eau? Je me fais aussi appeler « Réal de Cuers », ce nom apparaît sur certaines cartes, « réal » signifiant « ruisseau » en provençal. J'ai servi longtemps de piscine estivale à la jeunesse cuersoise qui se trouvait en nombre au lieu-dit « le crapaud » chemin des Veys, ce qui doit rappeler des souvenirs à plusieurs générations.

Remontons non pas la rivière mais la route de Valcros. Vous croiserez à quelques mètres du moulin un édifice ancien enjambant la route qui vous est peut être familier ? Destiné à l'adduction d'eau, vous pouvez contempler l'aqueduc des cinq ponts qui en comptait neuf (voutes) à l'origine. Un édifice monumental en pierre lié par un mélange de terre et de chaux et dont la construction remonte au XV^{ème}. L'édifice est protégé et inscrit à l'inventaire des monuments historiques en date du 22 octobre 1976. Sa fonction n'était pas l'alimentation en eau jusqu'au Castrum (du temps du Cuers médiéval) mais l'alimentation en eau des fontaines du village ainsi que l'irrigation des cultures. Il prenait sa source sur le Meije Pan au niveau du lieu-dit « La Foux », site qui continue mais autrement à alimenter en eau la ville, grâce aux forages en exploitation et situé au nord de la ville, au pied des barres de Cuers.

Sur une contribution d'Audrey Gueit, employée municipale

Sources :

Balades en toponymie cuersoise, Editions Cultures d'Avenir, Cuers, 2017. <https://www.mpmtourisme.com/>



BRÈVES

Afin de mieux vous servir, le service des élections vous informe qu'il mène un travail de mise à jour des listes électorales notamment sur le contrôle des adresses.

Dans le cas où vous n'auriez reçu ni propagande ni carte d'électeur, nous vous invitons à vous connecter sur

PROXIMATE@CUERS.FR

pour vous identifier et nous joindre par scan un justificatif de domicile afin que nous puissions procéder à la correction de votre adresse sur nos listes électorales.



FESTIVITÉS 2022



→ Juin 2022 : Fête de la Musique

→ Juillet 2022 : Fête des terrasses



→ Juillet 2022 : Soirée Cabaret Odel Var



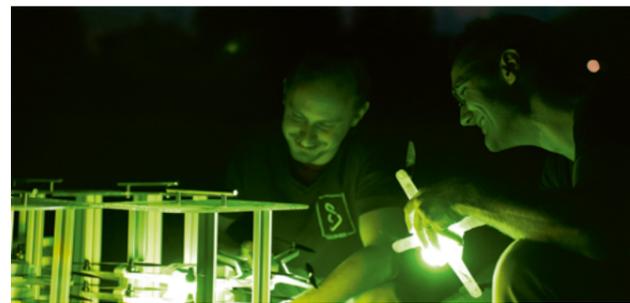
→ Août 2022 : Fête de la Libération



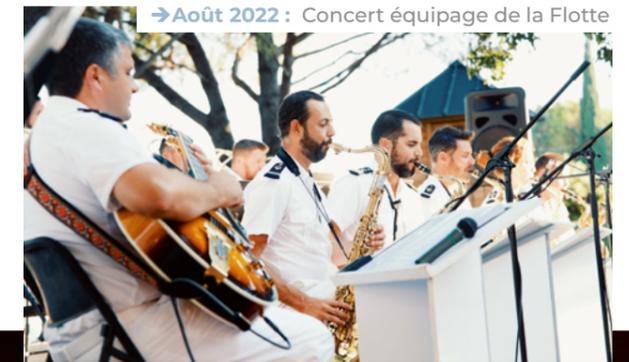
→ Juillet 2022 : Jean-Pierre Savelli



→ 14 juillet 2022 : Tribute Goldman



→ Août 2022 : Spectacles de drones



→ Août 2022 : Concert équipage de la Flotte



→ Juillet 2022 : Les Moldaves



→ Juillet 2022 : Concert de magie mentale



FORUM DES ASSOCIATIONS

Retour sur cette journée dédiée au tissu associatif Cuersoï.

Les administrés sont venus nombreux ce samedi 3 septembre pour découvrir toutes les activités sportives, culturelles et autres sur la commune. Pour les familles qui le souhaitent, les enfants ont également pu, à l'issue des rencontres, faire un cours d'essai de la discipline choisie.

Une véritable dynamique impulsée par tous ces bénévoles que la municipalité encourage fortement en continuant de s'engager, afin d'aider cette vie associative qui représente un des piliers de l'action municipale.

Après le label Terre de jeux 2024 où Cuers pourra vivre au rythme des jeux olympiques 2024 de Paris, Monsieur le Maire était fier d'annoncer que le 25 août dernier, la ville de Cuers s'est vue attribuer le label « Ville active et sportive » par l'association nationale des élus aux sports et l'union sports et cycles à Limoges.

Un label qui valorise et récompense les initiatives et les politiques des communes, en faveur de l'activité physique et sportive.



ANIMATIONS ET SORTIES SENIORS



DANSE AVEC LES SENIORS

Retour en images sur les après-midi dansants qui se sont déroulés en mars et en mai dernier. Ce rendez-vous organisé par la municipalité qui est représentée par Léa MOUTTET- SAMAZAN, déléguée à la jeunesse et aux seniors, en collaboration avec le service animation a rencontré un franc succès !

Danseurs et danseuses ont pu se retrouver sur la piste au rythme des années 80, dans une ambiance des plus festive et chaleureuse.

LOTO MUNICIPAL

La municipalité de Cuers et son service animation territoriale ont organisé un loto pour les seniors le mardi 26 avril 2022 au Pôle Culturel, ce sont plus de 120 participants qui ont bénéficié d'une entrée ainsi que 3 cartons gratuits, avec de nombreux lots à gagner offerts par la ville mais aussi par certains commerçants cuersoï désireux de faire plaisir à leurs aînés.

SORTIE A MONACO

La ville de Cuers a organisé une journée à Monaco afin de divertir ses anciens.

La french riviera n'attendait qu'eux lors de cette sortie en immersion dans le temple de la mer où art et science se côtoient depuis 1910.

Au programme, une balade en car destination le Musée océanographique de Monaco où nos Cuersoï ont pu admirer cet endroit exceptionnel construit à flanc du mythique rocher de Monaco. De l'ornement des façades à celui des salles, tout dans l'architecture du Musée évoque le monde marin. Un lieu hors du temps qui a permis à la cinquantaine d'inscrits, une plongée à la découverte de plus de 6000 spécimens de poissons. Après la visite de ce lieu unique d'échange et de culture, les seniors étaient conviés à se restaurer au sein du Musée.

Une journée qui restera gravée dans les mémoires pour tous les participants ainsi que l'équipe encadrante.



Accueil de loisirs de Cuers des 3-11 ans

Les enfants de l'accueil de loisirs de Cuers Odel des 3 – 11 ans ont embarqué à bord du Cuers Boat. Ils ont voyagé à travers les continents (Europe / Amérique / Afrique / Asie et Océanie) durant 7 semaines du 11 juillet au 26 août 2022. Il y a eu près de 130 passagers (enfants) chaque semaine à bord.

Les animateurs menés par le capitaine Rémi T et ses sous-officiers Sarah, Rémi D, Emmanuel et Bryan, ont pu proposer diverses activités. Au programme : activités manuelles, activités culinaires, activités sportives, grands jeux... tout cela dans une ambiance festive et fédératrice.

Les « escales » (sorties) aussi variées qu'agréables : plage à l'argentière, village des fous et des automates à Villeneuve Loubet, Circuit du Castellet, Cinéma Pathé (avenue 83), Mini World (avenue 83).

Certains ont pu partir en mini camp durant 3 jours et 2 nuits soit au logis du pin au pied du Mont Lachens avec 200 hectares banalisés pour les enfants ou encore au royaume des arbres sous le signe de l'accrobranche et de la survie.

L'équipe ODEL, soudée et investie a eu l'occasion de proposer un événement pour la commune de Cuers avec un Cabaret ayant réuni plus de 400 personnes le samedi 23 juillet.

En restant dans cette thématique, l'équipage a proposé aux familles, dans un objectif de partage, un accueil des enfants jusqu'à 10h00 le mercredi, l'accueil « farniente » où les parents pouvaient échanger autour d'un bon café.

La croisière a poursuivi sa route et s'est arrêtée pour la dernière semaine en "Egypte" avec escale à la plage, journée à thèmes et spectacle des animateurs.



Signature du Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.)

« Le P.E.D.T. est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. »

La Ville de Cuers a fait le choix d'offrir des accueils périscolaires de qualité et accessibles pour tous. Toutefois avec son P.E.D.T. elle souhaite aller au-delà de la nécessaire coordination entre temps scolaires et temps périscolaires en élargissant la réflexion aux différents temps de l'enfant, en intégrant les activités du service jeunesse et les temps de vacances.

Il se déclinera sur 3 ans (2022 – 2025) autour de quatre grands objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'épanouissement personnel et la créativité,
- Apprendre à vivre ensemble dans le respect de soi et des autres,
- Favoriser l'implication de tous pour le développement durable et la transition énergétique,
- Développer le sens de l'engagement et de la solidarité dans la vie de la cité

Nos partenaires pour la mise en œuvre du P.E.D.T. 2022-2025 et du Plan Mercredi à partir du 1^{er} septembre 2022 :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Var
La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale PACA

La Caisse d'Allocations Familiales du Var



MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Conformément à nos engagements de campagne, nous avons procédé à la modification du PLU. Les deux objectifs principaux sont simples mais majeurs :

- restreindre la constructibilité des espaces non appropriés.
- donner à la ville les moyens et le temps de s'équiper pour faire face à l'arrivée des nouveaux habitants de cette dernière décennie.

Nous arrivons bientôt au terme de la procédure lancée le 29 juin 2021. En voici en synthèse le point étape. L'enquête publique de la modification n°2 du PLU s'est déroulée du 18 juillet au 19 août 2022.

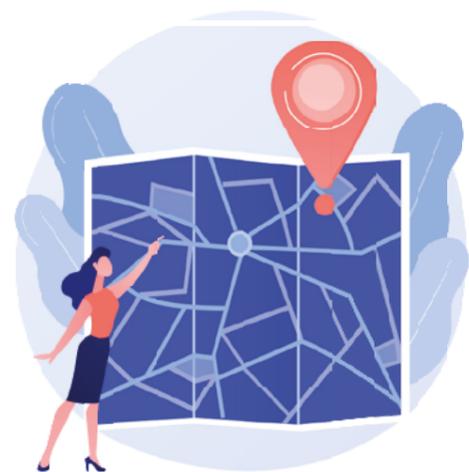
Le commissaire enquêteur a remis son rapport à la Commune mi-septembre. Celui-ci relate le déroulement de l'enquête et examinera les observations, propositions et contre-propositions recueillies. Ses conclusions motivées ont été consignées dans un document séparé précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves, ou défavorables au projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur a été adressée à Monsieur le Préfet du département Var et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

Également, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur ont été déposées (ou le seront prochainement en fonction de la date de bouclage de ce numéro) en mairie et sur le site Internet suivant : <https://www.cuers.fr>, pour y être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de réception du rapport et des conclusions et avis du commissaire enquêteur, conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du code de l'environnement.

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION À L'ESSAI DÈS LE DERNIER TRIMESTRE 2022

Là aussi engagement de campagne, attendu par beaucoup de Cuersois, Le plan de circulation est un outil majeur pour faciliter les déplacements et en limiter les nuisances. Et donc la pollution qui en est issue.



Les objectifs de ce nouveau plan de circulation

Le Plan de circulation mis à l'essai vise à assurer un équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilité d'accès, d'une part, et la protection de l'environnement et de la santé, d'autre part.

Il a comme objectif de permettre à chacun de mieux vivre sa ville et concerne tous les cuersois, les habitants, les commerçants ainsi que l'ensemble des acteurs économiques.

Les changements principaux sont les suivants :

- Mise en place d'un sens unique de circulation sur l'avenue Joffre dans le sens entrant afin de sécuriser cette rue (voitures et piétons) trop étroite pour avoir un double sens de circulation et de vrais trottoirs.
- Mise en place d'un sens unique de circulation sur la partie basse de la place De Gaulle dans le sens descendant afin de faciliter et de sécuriser la circulation piétonne, indispensable au bon fonctionnement des commerces.
- Simplification de l'accès et de la circulation sur la place de la Convention.

Le Plan de circulation proposé a été élaboré selon 4 phases successives :

- Le diagnostic,
- La concertation avec les partenaires institutionnels a permis de discuter des principes d'actions et d'explorer les niveaux de faisabilité technique,
- La concertation avec les habitants (commission extra-municipale) a été menée en parallèle avec la prise en compte des attentes et souhaits du public,
- Étude avec les services techniques communaux et la Police Municipale pour mise en place de la signalétique et du traçage au sol pour guider les automobilistes.



LA ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP)

Très attentifs à notre patrimoine naturel et économique qui est aussi paysager, il va de soi que notre viticulture fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Municipalité. Ainsi, lors de la séance du conseil municipal en date du 2 février 2022, le conseil municipal a approuvé d'une part, le rapport de présentation de la Zone Agricole et d'autre part le projet de délimitation et de classement de la Zone Agricole Protégée.

Le dossier a été transmis au Préfet pour examen et une enquête publique doit être diligentée par leurs soins., conformément à la procédure, dans le courant de l'automne.

Le dossier pourra alors être consulté en Mairie et le registre d'enquête publique sera mis à disposition pour déposer vos requêtes.

Le site de la commune, les panneaux lumineux ainsi que les journaux locaux vous informeront de la date de l'enquête publique.

Pour une reconquête des friches agricoles

Notre commune participe activement au Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes Méditerranée - Porte des Maures avec l'objectif de développer les productions vivrières et renforcer notre autonomie alimentaire.

A ce titre la ville de Cuers a été retenue comme site pilote pour un travail de reconquête des friches agricoles. Les études faites dans le cadre de la ZAP montrent l'importance de ces friches sur Cuers : plus de 200 hectares dont beaucoup sont de bonnes terres irrigables.

Un premier atelier a lieu en juin avec la Communauté de Communes, la Chambre d'Agriculture et la SAFER notamment pour sélectionner les terres prioritaires et agir auprès des propriétaires pour favoriser leur remise en culture. En effet la quasi-totalité de ces terres appartient à des privés et sont par ailleurs très morcelées (moins de un hectare en majorité)

Notre commission extra - municipale Transition, Agriculture, Forêt a également mis en priorité cette reconquête des friches et appuiera le travail des élus et des partenaires en faveur de l'agriculture vivrière.

Même si la viticulture est et restera prépondérante dans l'agriculture cuersoise, nous avons besoin aussi, pour approvisionner nos marchés, notre cantine et répondre aux besoins des habitants de développer le maraîchage et l'arboriculture ; Cela peut se faire en diversifiant les exploitations existantes mais aussi et surtout en permettant à des jeunes candidats à l'installation de trouver des conditions favorables pour s'installer et vivre du maraîchage. C'est l'enjeu de cette initiative.



Notre collectivité s'engage pour le développement du vélo et des transports collectifs.

Après la mise en place de l'aide au vélo à assistance électrique, nous avons le plaisir de vous annoncer que notre demande d'installation d'un abri vélo sécurisé pour la gare de Cuers a été prise en compte et que l'abri vient d'être réalisé par la SNCF et financé par la Région. L'information est mise en ligne sur le portail Zou! via le lien Se déplacer à vélo - Votre réseau ZOU (maregionsud.fr)

La Municipalité qui vient de créer récemment un parking provisoire pour désengorger le parking SNCF, prévoit aussi des aménagements prochains pour favoriser les liaisons intermodales : arrêts bus, liaisons piétons – vélos vers la gare SNCF.

Enfin notre gare est un des trois sites de la Région retenus dans le projet « Gares 2050 » pour valoriser le patrimoine ferroviaire et développer de nouveaux services en gare. Notre municipalité met l'accent depuis 2020 sur l'importance de notre gare, l'accroissement régulier du nombre de voyageurs (+ 10 % par an) et l'état de vétusté dans laquelle elle est aujourd'hui. Cuers s'engage avec ses partenaires : CCMPM, Département, Région mais nous attendons aussi et surtout que la SNCF soit au rendez-vous pour ce qui la concerne : l'aménagement du parking gare et l'accessibilité des quais.

« Cet abri vélo est accessible à tout titulaire d'une carte de transport via le portail Zou!, et ce gratuitement sur simple intégration du numéro de carte de transport.

Il n'est pas nécessaire d'être abonné, la carte billettique suffit à l'inscription gratuite.

La ville de Cuers lance une démarche de " Ville Basse Température l'Été"

INTERVIEW



Tout commence le 14 juin ?

M. Le Maire : « oui on peut le dire car le record de température du 14 juin (38° à Cuers) a été un électrochoc.

C'est à dire ?

M. Le Maire : « Même si la cause environnementale est partie intégrante de mon programme électoral de 2020 et même si dans mon équipe il y a des personnes très engagées sur ce sujet depuis longtemps, ce record de température a été un révélateur. Il faut se rendre à l'évidence : nous allons tous être confrontés chaque année à au moins 3 mois de fortes chaleurs et de pénurie d'eau. Et si hier, surtout nos anciens étaient concernés par la chaleur, aujourd'hui, avec le mois de juin, ce sont désormais nos enfants scolarisés ou en crèches et même les adultes qui sont touchés. Il nous faut agir encore plus vite que ce que nous avons prévu de faire. »

Une sorte d'urgence climatique ?

M. Le Maire : « Tout à fait. La lutte contre le réchauffement climatique nécessite des actions immédiates mais avec des effets différés. Certaines actions auront des résultats pour le moyen et long terme (l'énergie (à noter notre centrale photovoltaïque), les déchets (à noter notre appel à projets pour l'unité de bio déchets), les transports (à noter notre priorité sur la gare avec MPM et la Région...)). D'autres nécessitent des actions à effets à court terme. S'il y a bien urgence climatique pour tout lancer, nous avons des initiatives à prendre pour modifier très rapidement nos conditions de vie. C'est pour ça que j'ai engagé la ville de Cuers dans un dispositif volontariste et immédiat que nous avons appelé : « Cuers, ville basses températures l'été ». »

Vous pouvez nous préciser ce que vous entendez par « ville basses températures l'été » ?

M. Le Maire : « Il s'agit de changer notre manière de construire, d'aménager la ville, de gérer nos bâtiments et nos rues pour apporter des solutions parfois de bon sens, d'autres plus techniques pour que les extérieurs et les intérieurs soient à des températures plus supportables l'été. Nos priorités concernent :

- la non artificialisation des sols
- l'isolation des bâtiments publics
- l'arborisation massive de la ville
- des choix de matériaux et de coloris non absorbants la chaleur pour nos rues, nos cours d'école et nos façades
- la création d'ombrières dans le centre-ville
- etc, la liste n'est pas exhaustive.»

Vous démarrez quand ?

M. Le Maire : « nous avons démarré avec, par exemple, le choix de supprimer les enrobés noirs absorbant la chaleur dans les écoles et sur les trottoirs en centre ville, nous sommes en train de finir de lister tous les emplacements où nous allons planter ou replanter des arbres en ville. Même si bien entendu il s'agit d'un dispositif pluriannuel que nous allons intensifier ces prochains mois. Dans cet esprit, nous nous préparons à nouveau à modifier le Plan Local d'Urbanisme pour préconiser voire pour imposer de nouvelles manières de construire avec des obligations plus draconiennes en matière d'arborisation, de non artificialisation des sols dédiés au stationnement ou les choix de traitement des façades. »

Vous pensez qu'une ville seule peut y arriver ?

M. Le Maire : « il faut d'abord en avoir la volonté mais bien entendu il faut aussi des moyens. Nous avons la chance d'avoir une intercommunalité très investie sur ces sujets (plan alimentaire, plan énergie...). Je sais aussi que de nombreuses autres villes essayent elles aussi d'avancer sur ces sujets mais tout cela donne l'impression que ce n'est pas suffisant et ce n'est pas suffisant ! »

Qu'est-ce qu'il manque ?

M. Le Maire : « Il nous faut davantage d'aide et pas forcément financière. L'Etat vient de mettre 500 millions pour « la renaturation urbaine ». La Région Sud est également très impliquée. C'est déjà très bien mais il nous faut aller plus loin, il nous faut changer d'échelle. J'en appelle pour ma part à l'Etat et au gouvernement dont la transition écologique est affichée comme étant au cœur des politiques publiques nationales pour nous accompagner des cette démarche. Nous avons eu en France ces dernières années, et c'était justifié, 2 dispositifs majeurs l'un sur les centres-villes des villes moyennes, l'autre sur les petites villes de demain. Alors à quand un dispositif similaire pour des villes basses températures l'été ? Un dispositif grand format qui associerait les collectivités locales mais aussi les industriels de ces secteurs d'activité (peintures, bitumes ...), les promoteurs immobiliers, les entreprises du BTP et bien entendu les architectes pour qu'ensemble nous trouvions des solutions pour que dès aujourd'hui et encore plus demain nos villes l'été soient vivables et respirables. »

Bernard MOUTTET

Maire de Cuers

Vice-Président de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures

RENSEIGNEMENTS

Sur le portail Zou! via le lien
Se déplacer à vélo -
Votre réseau ZOU
maregionsud.fr



ZOU!



SENIORS : LA SEMAINE BLEUE

Du 03 au 07 octobre, la Ville de Cuers organise la Semaine Bleue avec des animations tous les jours.

Des associations et commerçants ont offert des prestations :

- l'auto-école MBL de Cuers offre 1 h de remise à niveau du code de la route pour 10 personnes
- Une bénévole propose un atelier crochet
- L'association team défense offre une initiation aux gestes qui protègent
- l'association passerelle de mémoire met en place un jeu de l'oie qui fait appel aux souvenirs
- L'association plein fer organise bénévolement le tournoi de pétanque

seront aussi proposés : un après-midi dansant, un loto, un concert de chansons françaises, les gestes qui sauvent, un tournoi de pétanque, une séance de yoga sur chaise, une initiation à la gym d'entretien, un repas au Mas du Lingousto dont une partie est offerte par la ville.



CUERS VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Jean-Claude LANDA, notre adjoint aux sports s'est rendu à Limoges le 25 août dernier pour recevoir en personne le label.

L'objectif du label « Ville Active & Sportive » est de récompenser les initiatives et les actions locales, les politiques publiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques sous toutes ses formes et accessibles au plus grand nombre sur un territoire. Une attention particulière sera portée par le Comité de Labellisation sur la cohérence de la politique publique sportive avec les actions présentées dans le dossier de candidature

Cuers toujours active, toujours sportive, avec l'obtention d'une première palme. Le Conseil National des villes actives et sportives a attribué 1 palme à la ville de CUERS. Ce label récompense le dynamisme de l'ensemble des acteurs sportifs locaux : la forte mobilisation des associations et leur participation aux événements portés par la ville, l'attachement des Cuersois aux activités sportives. La qualité des équipements sportifs et les initiatives liées à l'organisation d'événements et de manifestations sont autant de critères ayant contribué à l'obtention de cette distinction. Mais, c'est surtout une récompense collective résultant d'une politique sportive pour tous qui est tout particulièrement orientée vers les jeunes en les accompagnant dans leur éducation et l'affirmation de leur personnalité sociale et citoyenne.

Un grand merci aux associations et au service des sports à Jean-Claude LANDA, Adjoint au maire délégué aux sports, à la vie associative et toute l'équipe pour leur engagement débouchant sur cette belle récompense qui nous engage à « sporter » toujours plus ! Toujours plus loin ! Toujours plus haut ! Et surtout toujours plus collectif !

“
Seul, on va plus vite,
ensemble on va plus loin.”

Élections du Conseil municipal DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) constitue une véritable école d'apprentissage de la citoyenneté, de la responsabilité et de l'autonomie. C'est une opportunité pour les jeunes de participer à la vie de leur commune, de découvrir les instances de la démocratie locale, d'être les porte-paroles de la jeunesse.

Il est composé de 20 élus résidents à Cuers et scolarisés en classe de cm1 à cm2.

Au sein du CMJ, les jeunes conseillers deviennent des partenaires à part entière de la Commune. En ses rangs, ils renforcent leur aptitude à l'expression écrite et orale. Ils apprennent que partager ses idées implique nécessairement de savoir écouter l'autre pour analyser et comprendre les arguments avancés.

Le CMJ, dont les membres sont élus dans le respect des principes démocratiques (liberté d'expression, d'opinion), doit être identifié par les enfants comme l'un des outils leur permettant de participer à la vie de la commune. Les élus sont les représentants de la population de leur tranche d'âge.



A ce titre, ils doivent être les porte-paroles privilégiés des enfants de la commune.



CUERS Territoire Durable



Face au grand défi du changement climatique et de la transition écologique, la ville de Cuers s'engage et s'implique davantage dans une démarche éco-responsable en participant pour la première année à la semaine européenne du développement durable. Dans ce cadre, elle a organisé de nombreuses animations sur cette thématique.

Une initiative qui a permis, entre autres, d'assister à plusieurs conférences et débats sur par exemple, la gestion des bio-déchets ou encore les énergies renouvelables. Nous avons également eu l'honneur de recevoir lors de la conférence du 30 septembre le président du Groupe Régional d'Experts pour le Climat (GIEC régional).

De multiples animations étaient aussi prévues pour nos scolaires sur les thématiques de l'eau, de l'alimentation ou encore du recyclage. Enfin, le samedi 1er octobre au boulodrome, a été organisé un forum du développement durable, avec des stands, des animations ainsi qu'un marché bio et local.

Pour clore ce programme sur le développement durable, un forum intercommunal sur l'énergie thermographie aérienne a également été présenté.



EXPRESSION LIBRE

Vivre Cuers

C'est la rentrée !

Après un peu plus de 2 ans, nous avons pu constater la volonté de faire bouger et avancer Cuers.

Sur le plan culturel et des festivités, l'été a encore bien animé notre ville.

Il reste tout de même encore beaucoup de retard, sur le plan structurel notamment, mais les projets sont là et se mettent en place petit à petit, avec pour exemple la prochaine mise en place du sens unique en entrée de ville de l'Avenue Foch, qui était un projet fort de notre programme, afin de rendre les commerces accessibles et assurer la sécurité des piétons.

Notre équipe reste motivée et participative à toutes les commissions, pour travailler à l'amélioration et la qualité de vie dans notre commune!

Robert, Raphaël, Thérèse, Tatiana et Carine. »

Cuers se réveille

Cuers 2020, fier de ma ville



**Odette
DESFOUGERES**
23 juin 2022



**Thérèse
FRANCO**
25 juillet 2022

**JOYEUX
ANNIVERSAIRE**
100 ANS

ÉTAT CIVIL

Naissances

ANABA Naïm	13/12/2021
SABRI Hamza	02/02/2022
BRIDE CORDON Lyana	10/02/2022
PEPINO Ugo	14/02/2022
GUASTELLA Livio	28/02/2022
GASTALDI VIEY Anaëlle	05/03/2022
BEDU Owen	07/03/2022
JODET Mathieu	12/03/2022
SOARES WAECHTER Gaël	04/04/2022
DOMINGUEZ Arwenn	11/04/2022
BERTHOMIERE Giuliana	12/04/2022
FILLATRE Iris	13/04/2022
DONATI CRISTOFARO Gaspard	18/04/2022
BANCEL Arthur	22/04/2022
GOMET Nolwenn	27/04/2022
GRAUFEL Iris	26/05/2022
PETRIZZO Roma	12/06/2022
SAMPSON Victoria	19/06/2022
CLOP Mathieu	28/06/2022
ANSEL Oscar	08/07/2022
LAMY Lyla	16/07/2022
BERENGER Emma	17/07/2022
MOUBRI Romane	18/07/2022
FRATILA KLEIN Reily	25/07/2022
LE NEURÈS Thyam	25/07/2022
COLIN Valentine	05/08/2022
BOUISSON Juline	08/08/2022
GRAZI Ézio	15/08/2022

Décès

MARCHESINI Vve CASTIGLIA Pia	14/02/2022
MARTY Claudine	02/05/2022
POMARES épouse GARCIA Solange	20/05/2022
SALPHATI Jean-Charles	08/06/2022
RAMBAUD Maurice	18/06/2022
FÈBRE Lucien	09/07/2022
CLEMENT Joseph	12/07/2022
AUZENDE Vve CASTELLAN Thérèse	21/07/2022

Mariages

Rémi RIEUX et Laurie GAZAGNE	02/04/2022
Baptiste GUILAS et Emma LACAMPAGNE	23/04/2022
Seïf-Eddine MOUSSA et Amandine ARVIEU	14/05/2021
Bruno DONATI et Stéphanie GONTIER	14/05/2022
Thomas BOINAY et Margaux AMELINE	27/05/2022
Jérémy BOVIO et Gaëlle LANDRU	28/05/2022
Alexandre CAPINI et Mélissa PONZO	03/06/2022
Célia CARAGLIO et BONGIOVANNI	11/06/2022
Quentin CHEDEVILLE et Cherazade RECHAL	18/06/2022
Loïc JAMAIN et Célia POINÇOT	02/07/2022
Patrick JEANNOT et Diana KREBS	09/07/2022
Gaël LANDRY et Christelle BOURDET-GAND	22/08/2022

2022

Noël

à Cuers



1er Décembre

**INAUGURATION DES
ILLUMINATIONS DE NOËL**
à 18H00 Place de la Convention

2 Décembre

TELETHON
au gymnase Paul Rocoport
à 17H30 Avenue Jean Moulin

3 Décembre

MARCHÉ DE NOËL
de 10H00 à 19h00
Centre-ville

3 et 4 Décembre

FOIRE AUX SANTONS
de 10H00 à 19h00
Centre-ville